



CURIA PRÆPOSITI GENERALIS

SOCIETATIS IESU

ROMA - Borgo S. Spirito, 5

Cur. Gén. 89/8

La vie en l'Esprit  
dans la Compagnie

## A TOUTE LA COMPAGNIE

Chers Pères et Frères, P.C.

### Introduction

Par cette lettre je voudrais répondre et réagir aux nombreuses lettres qui me sont parvenues sur la vie en l'Esprit dans la Compagnie aujourd'hui. En grande majorité préparées par une réunion communautaire ou par une réunion de la consulte, ces lettres témoignent de la santé spirituelle du corps apostolique de la Compagnie. Elles expriment aussi le désir d'expérimenter une nouvelle vigueur spirituelle, surtout à l'approche de l'année ignatienne. Elles ne masquent pas les difficultés de toute vie en l'Esprit aujourd'hui, affectée aussi bien par l'impérieux besoin que sentent tant de contemporains de vivre spirituellement que par toute une civilisation en passe de perdre le goût de Dieu, marquée aussi bien par la mentalité que façonnent les courants de notre temps que par la recherche de mysticismes douteux.

Ce n'est nullement à des moments d'évasion ou à des temps de repos que se réfèrent les lettres lorsqu'elles parlent de la vie en l'Esprit. Fidèles à la contemplation de l'Incarnation (Ex.102s), elles expriment ce lien que saint Ignace considère comme indispensable pour toute vie en l'Esprit, à savoir "une plus grande gloire de Dieu et le service des hommes" (Form.Inst.n.1). "Pour parvenir à cette contemplation, saint Ignace vous demande d'être des hommes d'oraison", nous rappelait récemment le Saint Père, "afin de pouvoir être également des ministres d'oraison; tout comme vous devez être des hommes de mortification, pour être des signes visibles des valeurs évangéliques" (Jean-Paul II.Homélie 2-9-'83 à la C.G.33). C'est dans cette perspective apostolique que les lettres soulèvent maints problèmes, communiquent des expériences nouvelles et urgent des solutions et des initiatives.

Tout en exprimant ma sincère reconnaissance pour toutes les informations, réflexions et suggestions reçues, je dois avouer l'impossibilité de réagir à tous les problèmes mentionnés dans ces lettres. Sur plus d'un sujet existe, dans la Compagnie et au dehors, un matériel abondant qui ne demande qu'à être utilisé. En cette lettre, je voudrais me limiter à quelques aspects particuliers de notre vie en l'Esprit tout en me réservant de revenir sur d'autres aspects, parfois plus importants, dans d'autres lettres que j'aurai l'occasion de vous écrire.

L'eucharistie quotidienne. Les lettres montrent que dans la Compagnie se fait sentir le besoin de reconnaître à l'eucharistie quotidienne toute la richesse qui lui appartient: "Comme la vie d'Ignace elle-même, notre vie est enracinée dans l'expérience de Dieu, qui, par Jésus-Christ dans l'Eglise, nous appelle, nous rassemble en un seul corps et nous envoie. C'est dans l'Eucharistie que nous célébrons avant tout cette réalité" (C.G.33, 1.11). L'eucharistie quotidienne, loin d'être une règle sage de discipline religieuse, est donc "le centre vivant de nos journées" (C.G.31,98). "Puisque dans le mystère du sacrifice eucharistique s'accomplit sans cesse l'oeuvre de notre rédemption, que tous les nôtres considèrent la célébration quotidienne comme étant le centre de leur vie religieuse et apostolique" (C.G.32, 235). Pour cette raison, si elle veut être personnelle et vigoureuse, toute la formation apostolique doit s'enraciner "dans une foi nourrie quotidiennement par la prière et l'eucharistie" (C.G.32, 141b).

Ces rappels et ces orientations des dernières Congrégations Générales concrétisent la dimension eucharistique de la vie en l'Esprit de saint Ignace, dont témoignent aussi bien les Exercices Spirituels que son Journal spirituel. Et la 32ème Congrégation Générale, en recommandant la concélébration eucharistique, a insisté sur "une mise en commun des biens et de la vie centrée sur l'Eucharistie" (28), où toute communauté jésuite célèbre sa foi et sa mission dans le monde (210).

Trois décisions dès lors s'imposent à ce sujet:

- comme "garant" (C.G.32, 112) de la communauté apostolique, le supérieur doit veiller à ce que le temps et le lieu soient assurés pour l'eucharistie quotidienne, particulièrement en vue des frères et des scolastiques;
- la célébration liturgique de l'eucharistie, dont nous sommes non les maîtres mais les ministres, doit être accomplie d'une manière qui insère la communauté dans l'Eglise locale et, grâce à elle, dans l'Eglise universelle;
- afin que l'eucharistie quotidienne, caractéristique de la spiritualité ignatienne, puise davantage dans les ressources dogmatiques, liturgiques et pastorales de l'Eglise, surtout après le concile de Vatican II, j'ai demandé à quelques spécialistes d'étudier ce problème. Le résultat de leur effort sera communiqué à la Compagnie.

Les Exercices Spirituels annuels. "Les Exercices spirituels de saint Ignace constituent le patrimoine de notre spiritualité propre et une école de prière qui nous ouvre la voie pour pénétrer plus avant dans le mystère du salut et en nourrir totalement une vie apostolique insérée dans le monde" (C.G.31, 212). Si la 31ème Congrégation Générale avait demandé une nouvelle élaboration des Exercices pour mettre leurs richesses spirituelles à la portée de l'homme moderne (C.G.31, 494), la 32ème Congrégation Générale pouvait constater à son tour un remarquable renouveau dans la façon de donner et de faire les Exercices Spirituels (C.G.32, 208); ce que la 33ème Congrégation Générale confirmait (1.10).

Les lettres qui décrivent la vie en l'Esprit dans la Compagnie aujourd'hui témoignent d'une grande fidélité aux orientations des Congrégations Générales. Fidélité aux Exercices Spirituels annuels où "revenant chaque année aux Exercices, chacun renouvelle en eux le don qu'il a fait de sa personne au Christ" (C.G.32, 209). Fidélité à la pratique du discernement apostolique en commun qui s'enracine dans les Exercices Spirituels (C.G.33, 1.39). Il faut mentionner aussi à ce propos l'expérience que plusieurs provinces ont faite des Exercices Spirituels dans la vie courante, et qui a contribué dans ces provinces à faire croître l'échange spirituel (C.G.32, 237). Fidélité dans la formation toujours renouvelée et dans l'aide aux Jésuites et aux non-Jésuites à donner les Exercices Spirituels (C.G.31, 469), avec mention spéciale des scolastiques qui s'habituent à donner les Exercices sous la conduite de quelqu'un de plus expérimenté (C.G.32, 180). Tout cet ensemble de fidélités caractérise le Jésuite comme l'homme des Exercices; c'est grâce aux Exercices que la Compagnie, dans une diversité déconcertante de cultures et de traditions, reste unie et se renouvelle (C.G.32, 242).

Cette lettre me donne ainsi l'occasion de remercier tous les Jésuites qui ont contribué et contribuent, personnellement ou comme membres d'un centre de spiritualité, à l'essor des Exercices Spirituels en tant qu'instrument pleinement actuel pour aviver les options apostoliques de la Compagnie (C.G.32, 106-107). Il est à souhaiter que l'échange d'expériences faites en ce champ apostolique, surtout au moyen des Exercices dans la vie courante qui touchent des publics nouveaux, enrichisse ce lieu privilégié de notre service rendu au peuple de Dieu.

Sur le fond de ce tableau lumineux, il y a tout de même une ombre de taille. Dans leurs lettres à la curie plusieurs s'interrogent sur le contraste qui existe entre la reconnaissance des Exercices comme "lieu privilégié" (C.G.32, 209) de notre expérience du Christ et un manque assez fréquent de disponibilité apostolique.

Les Exercices Spirituels devraient "nous tenir toujours en état d'élection et de réforme, ce qui nous fait réviser sans cesse notre activité apostolique et les meilleurs moyens à prendre pour la mettre en oeuvre" (C.G.31, 365). Si on relève l'"assimilation graduelle de la pédagogie apostolique des Exercices Spirituels" (C.G.33, 1.41), on note aussi le défaut de vigueur apostolique qui résulte du manque d'"indifférence" active et réelle à l'égard de "toute créature" (Ex.23), y compris à l'égard de nos conditions de vie, de notre tâche apostolique actuelle, de notre méthode de travail, et de notre vision sur l'Eglise et le monde.

Les Exercices ne peuvent tendre vers le "magis" du service qu'avec des personnes spirituellement libres et mûres (C.G.31, 83), qui surmontent la dichotomie entre la contemplation et l'action, entre le désir et la pratique. Que nous utilisions les termes de "discernement", de "prise de conscience", d'"évaluation", de "révision de vie", d'"examen de conscience", il s'agit toujours d'incarner le service toujours plus grand dans le "ceci" du choix concret, dans l'"ici" et "maintenant" de la tâche effective à accomplir en pleine disponibilité; il s'agira de traduire en actes les appels pastoraux de l'Eglise et des Congrégations Générales.

Déjà saint Ignace dans les Exercices avertissait qu'il y a une érosion de l'amour lorsque nos actes font mentir nos paroles (Ex.230). Ce que la 32ème C.G. dit au sujet du terme de "pauvreté" vaut aussi pour tous les autres mots spirituels qui expriment notre vie dans l'Esprit. "Il est tout a fait impossible d'aimer la pauvreté et de sentir ses mystérieuses consolations, si l'on n'en éprouve pas soi-même les effets concrets" (263). L'attitude spirituelle de la Compagnie doit être celle de la "troisième classe d'hommes" aussi prompte à poursuivre sa mission qu'à l'abandonner selon le plus grand service de Dieu (C.G.32, 265).

Les deux lettres du Père Arrupe, l'une sur une authentique intégration de la vie spirituelle et de l'apostolat, l'autre sur la disponibilité (A.R.16, 1976.p.944s et A.R.17, 1977, p.126s) n'ont rien perdu de leur actualité pour la Compagnie, et elles insistent justement sur la pratique comme mesure de notre sincérité.

Que les Provinciaux, surtout à l'occasion de leur visite annuelle, s'informent sur la manière dont les Nôtres font les Exercices, et que les Nôtres fassent de temps en temps les Exercices sous la direction personnelle d'un confrère expérimenté et de confiance (cf.C.G.32, 243). Dans la perspective des Exercices, l'aide du confrère, même en dehors du temps des Exercices, sera une condition de croissance dans la vie en l'Esprit.

La prière communautaire et personnelle. Les lettres ont fourni une abondance d'informations sur la prière communautaire; elles ont habituellement gardé le silence sur la prière personnelle. Tandis que la 31ème Congrégation Générale avait consacré tout un décret (14) à la responsabilité personnelle à l'égard de la vie de prière, en ne mentionnant qu'en passant "une courte prière en commun" (235), la 32ème Congrégation Générale, au contraire avait eu recours à la prière en commun pour faire face à notre incapacité de prier comme nous le souhaiterions et comme nos engagements apostoliques l'exigeraient. "Si nous avons besoin d'aide, c'est auprès de nos compagnons qu'il faut la chercher, dans le dialogue avec un conseiller spirituel, dans l'ouverture au supérieur, dans la prière partagée avec nos frères" (207). L'application pratique prévue par le décret (237) reste

toutefois au niveau d'une courte prière en commun dans le rythme quotidien tout en conseillant, de temps en temps, un moment plus long pour un échange spirituel. La liberté intérieure doit se manifester "par le dépassement de l'individualisme grâce à une intégration dans la vie de communauté, absolument indispensable pour l'expression et pour le soutien de notre foi" (C.G.33, 1.13).

La succession de ces textes fait apparaître une évolution qui correspond à l'impulsion du concile Vatican II et aux exigences de la "koinonia" posées par celui-ci, exigences dont la vie en commun tire tout son sens, même dans le modèle religieux particulier de la Compagnie, où la communauté existe en vue de la mission (C.G.32, 28). A ce développement contribue aussi la collaboration offerte par tant de Jésuites à l'éclosion de groupes de prière, un fait déjà signalé par la 32ème Congrégation Générale (208, note 8).

Les lettres envoyées à la Curie pour rendre compte de la vie en l'Esprit dans la Compagnie attestent en même temps, surtout sous la pression des jeunes générations, qu'il est indispensable (C.G.33, 1.13) de partager et d'exprimer dans une prière communautaire la raison d'être de notre travail apostolique, et que cette prière communautaire est loin dès lors de fermer la communauté sur elle-même (C.G.32, 216) ou de la démobiliser par rapport aux tâches humaines de la mission.

Il faut reconnaître que parfois le danger que court la communauté d'un repliement sur soi est invoqué comme prétexte pour ne pas prier ensemble, même si le même risque n'est pas mentionné lorsqu'il s'agit de loisir ou de longues séances de télévision. Sans doute, il y a toute une génération de Jésuites qui n'a pas été préparée aux formes de plus en plus en usage de prière en commun. Certains sont agacés par tel style de liturgie, de chants et d'invocations. Pourtant il n'y a là aucune raison d'empêcher ce qui naît et ce qui croît en tant d'initiatives heureuses de prière communautaire. Si le Jésuite est contemplatif dans son activité apostolique et s'il cherche Dieu en toutes choses, il va de soi que la communauté où il partage cet idéal de vie exprime clairement cette vocation et cette mission dans quelque forme de prière communautaire.

Sur la manière de procéder, les communautés peuvent apprendre beaucoup les unes des autres; et les informations reçues à la curie montrent que, là où un supérieur ose prendre des initiatives, la communauté réagit avec gratitude, car cette prière est perçue aujourd'hui comme absolument indispensable pour l'expression et pour le soutien de notre foi (C.G.33, 1.13), et pour le dynamisme spirituel et apostolique de nos communautés.

Le silence observé sur la prière personnelle s'explique aisément par le caractère effectivement personnel de cette prière. La règle de l'heure d'oraison est désormais adaptée à chaque jésuite formé d'après la diversité des situations et les besoins personnels, dans l'obéissance au

supérieur et l'oraison la meilleure pour chacun est celle dans laquelle Dieu se communique à lui davantage, qu'il s'agisse d'une oraison mentale ou d'une oraison vocale, ou encore d'une lecture méditée ou de l'expression d'un sentiment intime d'amour et d'offrande (C.G.31, 227 et 229).

Effectivement les lettres signalent que plusieurs jésuites trouvent goût à la prière officielle de l'Eglise, que d'autres perçoivent à nouveau le sens de la prière grâce à l'éruption charismatique, que d'autres encore préparent leur prière en suivant les voies éprouvées de l'Orient ou s'épanouissent dans la prière de Jésus. A vrai dire, les Exercices Spirituels contiennent un large éventail de voies de prière où chacun peut découvrir et accueillir sa forme personnelle de familiarité avec Dieu. Et, toujours dans l'esprit des Exercices, chacun peut vérifier sa volonté de se mettre en prière, trouver son rythme personnel et la dimension apostolique de sa prière.

Pour le dire avec les expressions de la spiritualité ignatienne marquée par une vision trinitaire:

--Notre prière s'adresse à Dieu Père, parlant comme "un serviteur à son Seigneur" (Ex.54). Cette reconnaissance de Sa Majesté divine se traduit dans le temps (C.G.32, 236) et dans l'espace (C.G.32, 253), qui sont consacrés à Elle seule en reconnaissance adoratrice de la transcendance de Dieu. Les gestes concrets, comme aussi les mots que balbutie notre prière, seront toujours étranges, surtout dans une société en voie de sécularisation. Tout en travaillant à la recherche d'une nouvelle symbolique priante qui nous permette de mieux rencontrer, et d'aider les autres à rencontrer, par delà les idoles détruites, le vrai Dieu (cf.G.C.32, 75), nous n'échapperons pas à une dimension de la prière irréductible à la raison humaine. Il s'agit pour la créature, façonnée et rachetée par Dieu, de se remettre personnellement dans sa vérité devant Celui qui reste le Tout-Autre au sein même de la plénitude d'amour qu'Il nous porte.

Loin de nous cantonner dans quelque forme de narcissisme religieux ou de nous démobiliser par rapport aux tâches et aux luttes humaines, l'expérience ignatienne d'"humilité amoureuse" envers Celui qui est "Créateur et Seigneur" nous apprend comment "louer, révéler et servir Dieu notre Seigneur" (Ex.23); cette expérience fonde une mystique de la présence de Dieu à son oeuvre (Ex.236) exigeant que nous venions en aide à tout homme, et surtout au pauvre, pour le faire passer de l'image défigurée, confuse ou brouillée qu'il porte en lui à la plénitude de la ressemblance.

Notre prière personnelle, et aussi communautaire, aura alors une dimension de gratuité, que supporte mal notre sens de l'efficacité, - elle aura une dimension de passivité dans l'écoute, qui jure avec notre sentiment d'homme moderne, maîtrisant son existence; - elle aura un aspect toujours démodé par rapport aux progrès empiriques de notre temps. Parce que tout notre travail apostolique, sous toutes ses formes, commence et se joue là, il est normal que notre prière personnelle reflète notre relation avec Celui qui est l'origine, la présence et la fin, et que la prière communautaire lui rende témoignage.

Les lettres envoyées à la curie signalent encore que parfois les jésuites engagés dans la lutte pour la promotion de la justice hésitent à prier, surtout ensemble et dans leurs réunions, de peur que le "retour au spirituel" ne vienne affaiblir l'élan donné par le décret 4 de la 32ème Congrégation Générale. Un même phénomène est signalé chez ceux qui, prenant à coeur les tendances d'une société en voie de sécularisation, abandonnent une pratique de prière qui ne semble plus avoir de sens pour les hommes au milieu desquels ils travaillent; ils oublient par là que la prière renouvelée ne peut qu'être la grâce obtenue au prix d'une purification courageuse, jamais la suite d'un abandon.

--Notre prière s'adresse au Christ notre Seigneur pour recevoir "la connaissance de la vraie vie qu'enseigne (le Seigneur) et la grâce pour l'imiter" (Ex.139). En parcourant les nombreuses lettres qui parlent de notre vie en l'Esprit du Seigneur, on y note un désir profond de devenir au sens fort des "compagnons de Jésus" et une préférence accordée dans la prière personnelle aux "mystères de la vie du Christ notre Seigneur"(Ex.261). Dans le matériel abondant offert par les lettres, deux caractéristiques de la prière de la Compagnie aujourd'hui méritent une mention particulière.

La première concerne l'adhésion personnelle au Christ ou l'amour personnel du Christ. La 31ème Congrégation Générale a consacré à cette adhésion beaucoup d'attention en souhaitant "que tous entretiennent constamment une étroite amitié avec le Christ" (252) et en consacrant un décret spécial à la spiritualité du coeur, qui exprime "cette relation interpersonnelle" avec le Christ (239). Très sensible au fait que nous devons annoncer le Christ à des personnes qui, à vrai dire, n'en ont jamais entendu parler ou ne le connaissent qu'imparfaitement (C.G.32, 73), la 32ème Congrégation Générale nous provoque "à aider les hommes, selon l'évangile, à trouver le Christ au coeur de leur vie" (101) par une éducation qui les attache personnellement à Lui (109).

C'est la contemplation du règne du Christ (Ex.91s) qui invite à cette adhésion personnelle; encore faut-il souligner que la réponse à l'appel du Christ ne peut pas être un simple accord pour s'engager généreusement dans les causes et les projets de la tâche évangélistrice à laquelle Il convoque: elle implique inéluctablement un renoncement à l'amour propre (Ex.97) pour s'attacher de tout soi-même à la personne du Christ.

L'originalité de l'engagement auquel le Christ appelle sa Compagnie, et dont la 33ème Congrégation Générale a énuméré les enjeux (C.G.33, 1.45), consiste à dire "oui" à la promotion de la justice en disant un "oui" personnel au Verbe incarné; car c'est dans la participation au mystère de sa croix et de sa gloire pascale que s'accomplit son règne de justice et de paix. Que cette adhésion personnelle au Christ, qui va bien au-delà d'une simple sympathie pour les valeurs éthiques promues par l'évangile et par l'enseignement de l'Eglise, fonde aussi l'union des esprits et des coeurs dans une Compagnie qui porte son Nom, - qu'elle enracine notre fidélité à cette Compagnie dans un amour préparé aux épreuves et non pas dans un sentiment passager et relatif - qu'elle nous fasse croître, en dépit de tant d'apparences et presque de preuves du contraire, dans une Eglise qui est "communion d'amour dans le Christ".

D'autres documents de la Compagnie l'ont dit, même si, à croire les lettres reçues, ces vérités n'ont rien perdu de leur actualité. De toute manière nous ne pouvons pas parvenir à la familiarité avec Dieu - en son Fils - sans une pratique régulière de l'oraison personnelle (C.G.33,1.11).

L'autre mention à faire concerne l'irruption du pauvre dans l'Eglise; c'est lui qui interpelle la Compagnie de Jésus à suivre le Christ pauvre et porteur de la Bonne Nouvelle aux pauvres (C.G.32,38). Ce sont surtout les lettres en provenance des pays où la misère et l'injustice sont plus flagrantes, qui s'interrogent sur le visage du Christ contemplé dans notre prière personnelle. Est-ce bien tout le Christ? Notre prière ne serait-elle pas celle du deuxième homme (Ex.154) qui cherche toujours à concilier le visage du Christ avec les choses qu'il veut garder, "de telle façon que Dieu en vienne là où il veut"? Ce n'est que lorsque la contemplation nous identifie au Christ pauvre, qui s'est lui-même identifié aux plus démunis, que les conversions indispensables s'opèrent dans nos modes et nos styles de vie, dans nos solidarités et nos préférences apostoliques (C.G.32, 96-97).

Dans une lettre du 7 avril 1555 aux Jésuites désignés pour aller annoncer le Christ en Ethiopie, Ignace insiste pour que les gens de ce pays puissent découvrir non pas seulement dans la prise en charge spirituelle, mais aussi dans l'option prioritaire pour ceux qui vivent dans la misère - "tout cela gratuitement pour l'amour du Christ" - tout le visage du Christ. La contemplation de tout le visage du Christ rappelle aux uns que le chrétien ne peut faire justice sans amour et qu'il ne peut pas davantage se couper de l'amour là où résiste l'injustice, puisque l'universalité de l'amour est pour le Christ un commandement qui ne souffre pas d'exception (C.G.33, 1.42). La contemplation de tout le visage du Christ rappelle aux autres que l'option prioritaire pour les pauvres, telle qu'elle fut proposée récemment encore par l'Eglise dans une encyclique sociale, doit trouver sa concrétisation, directement ou indirectement, dans la vie de tous les Compagnons de Jésus ainsi que dans l'orientation de toutes leurs oeuvres (C.G.33, 1.48).



Si l'attitude contemplative du désert a forgé saint Antoine le Copte et les précurseurs de la vie religieuse en en faisant des "sortis de soi" vers la rencontre du Seigneur, un climat de contemplation dans le désert de misère et d'injustice est indispensable pour découvrir le Christ dans le frère rejeté et humilié, et pour sortir ainsi de soi-même - de son individualisme et de "son système" afin de "donner vie aux pauvres en donnant de sa propre vie et même en donnant sa propre vie à ceux qui sont le corps du Christ en notre histoire". Ces dernières expressions sont empruntées à Mgr.A.Romero, qui a trouvé dans les Exercices Spirituels - ses notes en font foi - la prière personnelle qui aboutit à la solidarité avec les pauvres du Seigneur.

Il y a là une dimension de la prière ignatienne à découvrir et à apprendre; sans elle nous continuerons à utiliser toutes les ressources dont nous disposons pour notre propre sécurité et notre propre confort, au lieu d'annoncer le Christ pauvre, avec un coeur de pauvres, aux pauvres (C.G.32,30). Et impossible de parvenir à cette préférence d'amour personnel du Christ (C.G.32, 37s) sans une pratique régulière de l'oraison personnelle (C.G.33, 1.11).

--Notre prière s'adresse à l'Esprit. Si la 33ème Congrégation Générale a préféré parler de vie en l'Esprit, au lieu d'utiliser l'expression traditionnelle de "vie spirituelle", ce n'est pas là une simple question de mots. Consciente d'être appelée comme un corps pour l'Esprit, la Compagnie confessait par ce changement comment, à travers toute sa vie de prière et de travail apostoliques, elle désirait être sous la mouvance de l'Esprit "qui nous gouverne et nous dirige pour le salut de nos âmes" (Ex.365).

C'est un trait caractéristique de la pédagogie des Exercices Spirituels de chercher à écarter les obstacles entre Dieu et l'homme pour laisser l'Esprit opérer lui-même la rencontre (C.G.32, 106). Ce n'est qu'à cette condition que les Constitutions peuvent être un appel permanent à notre liberté tâtonnante, afin qu'elle se livre "avec une plus grande disponibilité aux motions du Saint Esprit" (C.G.31, 124). "Il en décidera", écrit Ignace, "selon que le lui inspirera l'onction du Saint Esprit ou qu'il sentira, dans sa divine Majesté, que c'est meilleur et plus à propos" (Constitutions 624). Si nous voulons mettre dans notre prière et notre travail apostoliques les sentiments qui furent ceux du Christ, - si nous voulons être, comme "envoyés", d'autres Christs, ici et maintenant, pour les hommes de notre temps et de notre culture, Ignace nous apprend, par son expérience comment il faut "chercher et trouver", comment il faut "juger dans le Seigneur". Rien d'étonnant, dès lors, que spontanément les Congrégations Générales fassent mention de l'Esprit lorsqu'il s'agit du discernement personnel ou en commun. Un discernement spirituel personnel pour découvrir dans quel sens nous conduit l'Esprit (C.G.32, 208), et un discernement en commun pour "réfléchir ensemble sur les signes qui indiquent où conduit l'Esprit du Christ" (C.G.32, 219; Lettre du P.Général du 5-11-1986 sur le discernement apostolique en commun; cf.A.R.1986, pp.740-760).

Aujourd'hui, dans la Compagnie et hors de la Compagnie, le discernement a pris une importance déterminante dans la quête de ce que dit l'Esprit à l'Eglise, à une famille religieuse, à une province ou à une communauté. Les projets apostoliques des provinces en sont un exemple. Pourtant les lettres reçues à la curie sur notre vie en l'Esprit signalent et avertissent que, sans une authentique liberté spirituelle, fruit d'une prière de docilité à l'Esprit, la Compagnie discerne en vain ses priorités apostoliques d'aujourd'hui. "Une telle disposition d'âme ne s'obtient pas par les seules forces de l'homme: c'est un fruit de l'Esprit" (C.G.32, 67).

La prière à l'Esprit, tout en étant indispensable au discernement, n'est qu'une partie intégrante de la vie en l'Esprit. Les lettres se plaignent souvent que la prière, même la plus régulière, semble capable d'éteindre l'Esprit, là où celui-ci est empêché de prendre corps dans une décision existentielle. L'Esprit du Seigneur, qui tend toujours vers le corps, vers l'incarnation, vers l'"édification du corps du Christ" (Eph.4,12), porte à la ressemblance au Christ nos faits et gestes, dans lesquels - par l'élection - cette ressemblance s'incarne. C'est bien pour arriver à une décision concrète qu'Ignace oriente notre prière: "demander à Dieu notre Seigneur qu'il veuille mouvoir ma volonté et mettre en mon âme ce que je dois faire..."(Ex.180).

Si tant de lettres accusent un manque de vigueur apostolique, de dynamisme et d'élan, il ne faut pas nécessairement en chercher la raison dans l'absence d'une vie de prière quotidienne; il s'agit toujours d'un manque d'ouverture à l'Esprit pour discerner constamment, à travers des choix concrets et dans les circonstances objectives, quelles sont les urgences du royaume à venir dans la société de notre temps. Ignace ne compte pas seulement sur la contemplation, mais sur une attitude contemplative d'où surgit l'action, selon une mystique de service qui accompagne l'oeuvre de l'Esprit. "Telle est notre recherche dans l'Esprit Saint" (C.G.31, 211).

Si la vie en l'Esprit, pour être authentique, tend vers l'élection des choix de Dieu pour son règne à venir, elle tend aussi vers l'Eglise. "Car nous croyons qu'entre le Christ notre Seigneur, l'Epoux, et l'Eglise, son Epouse, c'est le même Esprit qui nous gouverne et nous dirige pour le salut de nos âmes" (Ex.365). Cette conviction inspire le père Nadal lorsqu'il affirme que "la Compagnie chemine par la voie de l'Esprit, elle combat pour Dieu sous l'étendard de la croix. Elle sert le Seul Seigneur et l'Eglise son épouse, sous le Pontife romain Vicaire du Christ sur terre" (Mon.Nadal.IV, p.618). La vie en l'Esprit est ainsi, pour la Compagnie, véritablement ecclésiale, d'autant plus que la Compagnie, elle aussi, est un don de l'Esprit pour l'Eglise (L.G.8). Concrètement notre vie en l'Esprit puisera constamment dans la vie sacramentelle de l'Eglise.

Particulièrement appelée au ministère de la prédication (G.C.32, 107), participant "dans cette onction tout intime de l'Esprit qui conduit l'Eglise du Christ vers la vérité entière" (G.C.31, 182), la Compagnie n'est pas

pour autant dispensée, sous prétexte d'être moins destinée au "service cultuel", de vivre pleinement les sacrements de l'Eglise. N'étant ni monastique ni conventuelle dans sa vocation (C.G.32, 27), la Compagnie ne doit pas pour autant se priver de la prière de l'Eglise; mais elle doit accueillir en sa vie en l'Esprit, dans sa prière comme dans son action, les préoccupations des pasteurs établis par l'Esprit (C.G.32, 54) et les impulsions ou appels de la communion ecclésiale, surtout dans les situations de frontière où l'Esprit nous envoie en mission pour annoncer le Christ crucifié et ressuscité. Ce travail d'évangélisation directe par l'annonce de Jésus-Christ demeure aujourd'hui essentiel, car il n'y a jamais eu tant d'hommes qui de fait n'ont pas encore entendu l'annonce et la parole de Jésus Sauveur (C.G.32, 73).

Que la vie en l'Esprit de Pentecôte nous pousse à introduire nos soucis et nos désirs, en prière et en action, dans la mission à laquelle l'Esprit nous envoie, diminuant par là les préoccupations qui sont les nôtres pour la gestion des intérêts de la Compagnie, "afin que la gloire de Dieu qui resplendit sur la face du Christ fasse, par l'Esprit Saint, briller sa lumière devant tous les hommes" (C.G.31, 442). Cette prière adressée au Père par son Fils en leur Esprit participera ainsi à celle d'Ignace qui, reconnaissant la mission de Notre Dame dans l'économie du salut, implora de la Vierge Marie de le mettre avec son Fils et de prendre ce pèlerin en sa compagnie. (C.G.32, 11).

#### Le problème du temps.

Lettre après lettre, s'est répété le problème que pose à beaucoup l'absence d'un rythme de vie, d'un rythme qui nous permette de faire face à nos responsabilités apostoliques envers la société humaine en même temps que d'assurer le temps et l'espace indispensables pour une vie en l'Esprit (C.G.33, 1.13). Ces lettres redisent la plainte d'un travail immodéré et d'une routine tuante (C.G.33, 1.10), mais elles confessent aussi un loisir immodéré et un manque de temps systématique lorsqu'il s'agit de la vie communautaire. Puisque l'activisme ne coïncide pas avec le zèle apostolique, le rythme de vie devrait assurer la qualité de la contribution de chacun aux priorités apostoliques de la Compagnie.

Dans la majorité des provinces le travail ne cesse de croître, et un grand nombre de Jésuites essaie d'assumer conjointement plusieurs responsabilités. Dans bien des cas aussi, certains préfèrent se démener, au lieu de faire courageusement face à des choix qui s'imposent. En notre temps dominant l'obsession de l'efficacité et la fascination du rendement. L'usure en tous ces cas est telle que la qualité du travail ne peut qu'en souffrir et que l'engagement apostolique manque de ferveur, le travailleur de ressources et de disponibilité.

La spiritualité ignatienne considère le Jésuite comme idio-rythmique, c'est-à-dire comme capable d'embrasser un rythme de vie qui soit pour lui le meilleur, en le faisant progresser dans la vie en l'Esprit dont découle son service apostolique. C'est l'élargissement de ce que la 31ème Congrégation Générale avait déjà décrété pour "le rythme de prière personnelle" (C.G.31, 123). Se basant sur la "discreta caritas" et supposant - ce qui demeure un problème d'actualité, à en croire les lettres - "le conseil du Père spirituel et l'approbation du Supérieur" (C.G.31, 228), la 31ème Congrégation Générale invitait chacun en vue d'un plus grand service, à trouver le temps "pendant lequel, laissant le reste, il s'applique à trouver Dieu" (C.G.31, 217).

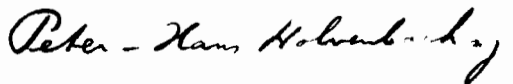
Cet acte de la prière, qui semble facilement oisif, ce temps "perdu", creuse en toute vie en l'Esprit une expérience de gratuité, au-delà des catégories de l'utile ou de l'inutile. C'est ainsi que dans l'action apostolique, se traduit la volonté de nous ressourcer en commençant "par nous asseoir" (Luc.14, 28) afin de discerner et d'évaluer ensemble, et en aboutissant de la sorte à "jouir du repos indispensable et du partage de nos joies au sein de nos communautés" (C.G.33, 1.13). Ce problème mérite un traitement plus ample dans un proche avenir.

#### Envoi

Ce document sur la vie en l'Esprit, tout en étant fort incomplet, a voulu réagir avec reconnaissance à tant de lettres en lesquelles, souvent au nom de leurs compagnons, tant de Jésuites ont partagé leurs soucis et leurs joies. Le dernier mot appartiendra à l'un d'entre nous, le Père Gerald Manley Hopkins, mort il y a exactement un siècle: Que le Seigneur ressuscité puisse "easter in us", qu'Il "devienne Pâques en nous."

Je me recommande à vos saints Sacrifices et à vos prières,

Fraternellement en Notre Seigneur



Peter-Hans Kolvenbach, S.J.  
Supérieur Général

Rome, le 26 mars 1989  
Dimanche de Pâques